



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Rouen, le 29 avril 2021

FRANCE-RELANCE: 7 LAURÉATS NORMANDS POUR L'APPEL À PROJETS « FILIÈRE GRAINES ET PLANS FORESTIERS »

Sur les 97 lauréats de l'appel à projets « Investissement productifs dans la filière graines et plants », doté d'une enveloppe de 5,5 millions d'euros, 7 sont issus de la région Normandie.

Ces 7 lauréats vont bénéficier de financements du Plan de Relance pour moderniser et augmenter leurs capacités de production via l'acquisition d'outils et matériels performants, et ainsi renforcer leur compétitivité et leur capacité de résilience face aux défis climatiques.

Ce soutien à l'investissement concerne l'amont de la filière bois-forêt et plus particulièrement :

- 1. **les pépiniéristes forestiers** et les projets permettant une meilleure gestion et maîtrise de l'eau ainsi qu'une protection renforcée face aux aléas climatiques (environ 60% des fonds)
- 2. **les entreprises de reboisement** et leurs projets visant à l'amélioration du transport et de la conservation des plants (environ 40% des fonds)

Le plan France Relance renforce durablement ces deux maillons essentiels de l'amont de la filière boisforêt face au défi du renouvellement forestier. Celui-ci implique de mobiliser les pépiniéristes sur la production d'un nombre croissant de plants d'essences diverses tout en accompagnant les reboiseurs dans la conduite des chantiers de renouvellement. Pour cela, les fonds permettront le financement de matériels performants pour :

- la protection contre les aléas climatiques (ombrières, matériel d'irrigation, réserve d'eau, système d'arrosage...)
- la conservation des plants (serres, chambre froides, conteneur frigorifique, pots, plaques de culture...)
- la modernisation des exploitations (GPS de cartographie, planteuses, robots de désherbage ...)

Cabinet du préfet Service régional et départemental de la communication interministérielle

Tél: 02 32 76 50 14

Mél: pref-communication@seine-maritime.gouv.fr

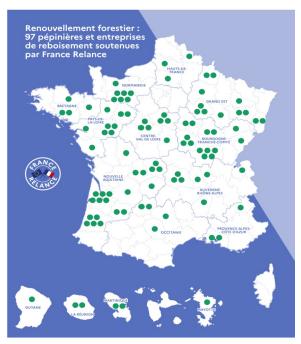
7, place de la Madeleine 76036 ROUEN Cedex En Normandie, les deux pépinières forestières et les cinq entreprises de travaux forestiers ayant déposé un dossier ont été lauréates de l'appel à projet :

- Pépinières LEVAVASSEUR à Ussy (14)
- Pépinières LEMONNIER à Ecouves (61)
- JOGUET Alexandre Almenèche (61)
- SARL RAGOT Thierry La-Ferté-en-Ouche (61)
- EURL GRAVE Alain Courtomer (61)
- GUERIN Dominique Saint-Bomer-Les Forges (61)
- BOURE Thierry Sylviculture Ecouves (61)

Leurs investissements retenus comme prioritaires seront aidés à un taux de 40 % pour un montant total d'aide d'environ 375 000 €.

La liste complète des lauréats en France :





A propos de France Relance et du renouvellement forestier :

Le plan France Relance est un levier essentiel pour permettre à la filière bois-forêt un acteur essentiel de la transition bas carbone. Chaque année, la filière forêt-bois permet de compenser environ 20% des émissions françaises de CO2. Elle joue ainsi un rôle majeur en matière d'atténuation du changement climatique. Pour autant, ce rôle repose sur la résilience des forêts, et notamment sur leur capacité à s'adapter à ce changement climatique. Or, les sécheresses des années 2003, 2018 et 2019, ainsi que les attaques de scolytes des forêts d'épicéas de l'Est de la France ont été des alertes fortes sur la résilience des forêts. Le plan de relance lance donc un grand plan de reboisement des forêts françaises. L'objectif : planter 45 000 hectares de forêts qui permettront de capter 150 000 tonnes de CO² supplémentaires par an. Pour cela, c'est toute la filière qui est mobilisée, de l'amont à l'aval.

Cabinet du préfet Service régional et départemental de la communication interministérielle

Tél: 02 32 76 50 14

 ${\bf M\'el:} \underline{pref-communication@seine-maritime.gouv.fr}$